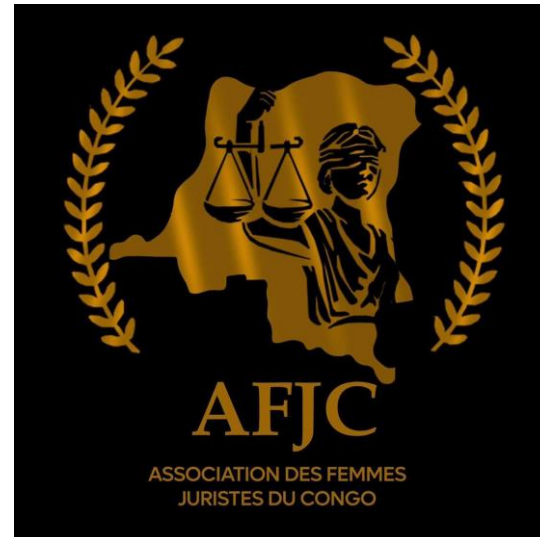


RAPPORT DE L'ACTIVITE TENUE A TSERE

**PAR L'ASSOCIATION DES FEMMES
JURISTES DU CONGO/ BUNIA**

AFJC





DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ :

Dans le cadre de la célébration du mois dédié aux droits des femmes, l'AFJC Bunia a organisé une séance de sensibilisation au site des déplacés de Tsere, sous le thème :

« BRISONS LE SILENCE FACE AUX VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG) ».

L'activité avait pour objectifs de :

- Sensibiliser les femmes et les filles sur leurs droits ;
- Encourager la dénonciation des cas de VBG ;
- Lutter contre le silence et la stigmatisation des victimes ;
- Promouvoir l'entraide et la solidarité féminine.

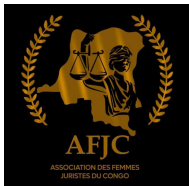




Les échanges ont porté sur :

- Les différentes formes de VBG ;
- Les conséquences des violences ;
- Les mécanismes de dénonciation et de prise en charge ;
- L'importance de la prise de parole des survivantes.

Une approche participative a été utilisée, favorisant les discussions ouvertes, les questions-réponses et les témoignages.





RÉSULTATS ATTEINTS :

- Forte mobilisation des femmes et jeunes filles
- Libération de la parole chez certaines participantes
- Prise de conscience accrue sur les VBG
- Identification de cas nécessitant un accompagnement
- Engagement des participantes à sensibiliser leur entourage



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- Persistance de la peur et du silence chez certaines victimes
- Influence des normes socioculturelles
- Attentes d'assistance matérielle
- Moyens logistiques limités

RECOMMANDATIONS :

- Multiplier les séances de sensibilisation ciblées
- Renforcer l'accompagnement psychosocial et juridique
- Assurer un suivi régulier des cas identifiés
- Appuyer les équipes en moyens logistiques

CONCLUSION :

L'activité réalisée le 31 mars 2026 au site de Tsere a permis de renforcer la sensibilisation des femmes et jeunes filles sur les VBG et d'encourager la libération de la parole. Elle demeure essentielle dans le contexte de vulnérabilité des populations déplacées en Ituri.

Fait à Bunia, le 31 mars 2026

Pour l'Association des Femmes Juristes du Congo
Me. Angèle NYOTA
Secrétaire

Me. Espérance MASIKA
Coordonnatrice Nationale



AFJC